

## Semaine découverte « Sports de la Métro »

### Vacances d'automne

**Du 23 au 27 Octobre 2023**



EVADÉ propose une semaine de vacances à la découverte des « sports de la métropole ». Les enfants pourront s'initier à de multiples disciplines sportives.



#### Au programme :

Une visite du stade des Alpes et des infrastructures du GF38



Des sports collectifs : football, rugby, ultimate, hockey



Des sports individuels : athlétisme, lutte, escalade, sports de raquette...



L'accueil des enfants se fera à l'ALSH Marcel Cachin. Places limitées à 16 enfants. Tarif selon quotient familial.

Pour tous renseignements, veuillez contacter votre directeur.trice de territoire éducatif.

Retrouvez-nous sur



## Présentation

Semaine découvertes à destination des enfants de 10 à 13 ans.

L'accueil des enfants se fait à l'ALSH Marcel Cachin.

Rendez vous le matin entre 8h et 9h et le soir entre 17h et 18h.

## Encadrement

La semaine est encadrée par une équipe d'animation diplômée.

Penser à avoir une tenue de sport pour tous les jours de la semaine.

## Programme

Il sera proposé aux enfants :

- une visite du stade des Alpes et des infrastructures du GF38
- des initiations à différents sports collectifs ou individuels

## Modalités d'inscription

Le dossier d'inscription doit être à jour avec :

- Photocopie des vaccins
- Attestation d'assurance 2023/2024
- Quotient CAF du mois en cours ou dernier avis d'imposition
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Inscription sur votre espace famille ou à EVADE.

## Tarifs

### Quotient familial

0 à 254  
255 à 345  
346 à 442  
443 à 566  
567 à 692  
693 à 819  
820 à 944  
945 à 1010  
1071 à 1259  
1260 à 1445  
1446 à 1640  
1641 à 1851  
1852 et +

### 5 jours

27,00 €  
35,50 €  
44,00 €  
52,50 €  
61,50 €  
70,00 €  
79,00 €  
88,00 €  
97,50 €  
106,50 €  
115,50 €  
125,50 €  
135,50 €

### Echirollois-es :

- 10% de réduction pour deux enfants inscrits le même jour ;
- 15% de réduction pour trois enfants et plus inscrits le même jour.

### Non-échirollois-es :

- 25% de majoration du tarif au quotient.